

Toiletteur canin

RNCP26742 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Code(s) NSF	212t
Formacode(s)	42003
Code(s) ROME	A1501, A1503
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	04/01/2024

Certificateur(s)

FEDERATION FRANCAISE DES ARTISANS DU TOILETTAGE ANIMALIER · SIRET : 53463730100019

CHAMBRE NATIONALE DES PRESTATAIRES ANIMALIERS - FEDERATION FRANCAISE DES ARTISANS DU TOILETTAGE ANIMALIER · SIRET : 88987166100019

www.prestanimalia-ffata.fr

Partenaires habilités

8 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 8 à former.

Organisme	SIRET	Habilitati on
ASSOC DEPART D ETUDES ET FORMATION	33872756300 011	Former
ASSOCIATION DE FORMATION POUR LA COOPERATION ET LA PROMOTION PROFESSIONNELLE MEDITERRANEENNE	30238239500 010	Former
AUDRECO FORMATION	39335113500 099	Former
CENTRE FORMAT BOURSE TRAVAIL	78281271300 017	Former
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT	18770001800 034	Former
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION ILE-DE-FRANCE	13002797200 012	Former
CHAMBRE METIERS ET ARTISANAT DE SEINE-ET-MARNE	13002797200 061	Former
EPLEFPA FORMA'TERRA	19974098600 013	Former

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le toiletteur canin est un professionnel qui s'occupe de l'hygiène et de l'entretien des animaux familiers . Il met en

valeur les qualités morphologiques de l'animal en respectant les standards de toilette de chaque race. Il peut également gérer un salon de toilettage.

Il est capable d'intervenir aux différentes étapes de la toilette d'une race canine nécessitant démêlage, tonte et coupe aux ciseaux :

- en respectant les consignes d'hygiène, de sécurité et d'environnement,
- en faisant le lien entre la demande de la clientèle et les contraintes liées à la race canine et ses standards, les options technologiques qui lui sont offertes et les coûts engagés.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées par ce titre de toiletteur canin sont réparties dans les 4 blocs de compétences suivants dont les contenus sont décrits plus loin.

ACCUEILLIR LE CLIENT ET ANALYSER SA DEMANDE, PROPOSER UNE PRESTATION ADAPTEE

ORGANISER ET PREPARER L'ESPACE DE TRAVAIL

DISPENSER LES SOINS ESTHETIQUES A L'ANIMAL

PARTICIPER A LA GESTION ADMINISTRATIVE ET AU DEVELOPPEMENT DU SALON DE TOILETTAGE

Blocs de compétences

RNCP26742BC01 — ACCUEILLIR LE CLIENT, ANALYSER SA DEMANDE ET PROPOSER UNE PRESTATION ADAPTEE

LISTE DE COMPÉTENCES

- Accueillir au salon un client et son chien en langue française et anglaise, in situ ou téléphoniquement, prendre et/ou gérer les rendez-vous.
- Identifier les souhaits du client et la faisabilité du travail. Le conseiller sur le choix de la toilette en fonction du standard de coupe, des besoins de l'animal, l'informer de la durée de prestation.
- Examiner l'état général du chien, établir un premier diagnostic et en rendre compte au client.
- Déterminer le soin et/ou le cosmétique adéquat en fonction des besoins identifiés du chien et en lien avec les souhaits du client.
- Répondre aux interrogations du client à propos des techniques utilisées dans le domaine du toilettage et plus généralement à celles relatives au domaine canin.
- Mises en situation en milieu professionnel (grille EMP « évaluation en milieu professionnel » renseignée par le tuteur ou maître d'apprentissage)
- Mises en situation au poste de travail en salon pédagogique sous forme de jeu de rôle en fin de formation
- Évaluation orale et individuelle 30'

RNCP26742BC02 — ORGANISER ET PREPARER L'ESPACE DE TRAVAIL

LISTE DE COMPÉTENCES

- Organiser l'espace de travail en respectant les règles d'hygiène et de sécurité en milieu professionnel.
- Entretenir les locaux, maintenir les matériels et outils de travail.
- Réaliser un inventaire du matériel et outils de travail ainsi que des produits de vente et concourir au renouvellement des stocks.
- Estimer les besoins en matériels et fournitures nécessaire aux différentes étapes de la prestation choisie et préparer le poste de travail.
- Mises en situation en milieu professionnel (grille EMP « évaluation en milieu professionnel » renseignée par le tuteur ou maître d'apprentissage)
- Mises en situation au poste de travail en salon pédagogique (en continue durant la première partie du cursus de formation)
- Dossier professionnel

RNCP26742BC03 — Dispenser les soins esthétiques à l'animal

LISTE DE COMPÉTENCES

- Représenter schématiquement une toilette.
- Appréhender le comportement du chien en situation de toilettage et s'adapter. En particulier, appliquer les techniques de contention appropriées afin de prévenir tout risque d'agression.
- Dégrossir le chien (enlever les poils superflus, nettoyer les conduits auditifs, couper les ongles).

- Appliquer les techniques de démêlage.
- Baigner le chien, lui appliquer un éventuel traitement et le rincer.
- Appliquer les techniques de brushing.
- Adapter la toilette choisie à la morphologie du chien.
- Réaliser les finitions à la tondeuse et aux ciseaux (tailler, dégrader, effiler égaliser).
- Contrôler la finition.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Mises en situation en milieu professionnel (grille EMP « évaluation en milieu professionnel » renseignée par le tuteur ou maître d'apprentissage)
- Dossier professionnel
- Mises en situation en centre lors de l'examen terminal (2h30') épreuve individuelle "Techniques de Toilettages"
- Étude de cas (2h) épreuve individuelle

RNCP26742BC04 — Participer au fonctionnement et au développement du salon de toilettage

LISTE DE COMPÉTENCES

- Créer et/ou renseigner la fiche client (suivi du chien).
- Renseigner le carnet de prise de rendez-vous du salon.
- Participer à l'aménagement du salon, à la réception, à l'étiquetage des produits et à leur valorisation.
- Vendre des services, des cosmétiques, accessoires ou autres produits.
- Réaliser des encaissements et des factures.
- Rédiger des courriers.
- Renseigner des fiches de stock et contribuer à la gestion du stock, participer à l'inventaire.
- Commander des fournitures.
- Réceptionner et contrôler une livraison.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Mises en situation en milieu professionnel (grille EMP « évaluation en milieu professionnel » renseignée par le tuteur ou maître d'apprentissage)
- Étude de cas (1h) épreuve individuelle
- Évaluation orale et individuelle 30'

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Très petites entreprises et petites entreprises du secteur artisanal, animaleries, jardineries, secteur de la grandedistribution, cabinet de vétérinaires.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Toiletteur pour animaux.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'article L214-6 du Code Rural, prévoit que les établissements où s'exerce le toilettage des chiens et des chats soient soumis aux dispositions suivantes :

- 1° Faire l'objet d'une déclaration au préfet ;
- 2° Être subordonnés à la mise en place et à l'utilisation d'installations conformes aux règles sanitaires et de protection pour ces animaux.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)

Élevée (4/5)

Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 5 sur 5.

Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Conditions de travail contraignantes, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 783 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en services aux personnes (46 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	T6X61 — Employés des services divers · tension 2/5 (Faible) V0X60 — Aides-soignants · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	72 598
Jugés difficiles à recruter	53 %
Emplois saisonniers	24 %
Familles professionnelles (FAP)	T6X61 — Employés des services divers V0X60 — Aides-soignants

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Nombre de personnes composant le jury : 4

réparties en 4 collèges :

collège des employeurs : 1 membre,

collège des salariés : 1 membre,

collège des représentants des formateurs de l'U.N.C.F.T. : 1 membre,

collège des représentants des organismes de formation (U.N.C.F.T.) : 1 membre.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	4 000 €
Selon la branche	3 000 € – 5 380 €
Prise en charge	Branches concernées
4 000 €	Valeur par défaut · 207 branches
5 380 €	CPNEF de la Branche des organismes de formation, CPNEFP Commerce à distance, CPNEFP Sports Loisirs, CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
5 000 €	CPNE du Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire
3 000 €	CPNE des fleuristes, de la vente et des services des animaux familiers

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	04/01/2024
--	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP17796

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP38902

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/26742/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	49
Parcours menés à terme	80
Taux d'achèvement	163 %
Période	02/2022 – 06/2025

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	145
Montant total engagé	509 421 €
Coût moyen par dossier	3 513 €
Durée moyenne	628 h
Période	04/2020 – 12/2023
France compétences	67 %
France Travail	18 %
Reste à charge titulaire	10 %
Entreprise	2 %
Régions	2 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.